



COMMUNE DE
Chamoson
VALAIS.SUISSE

Conformément à l'art. 198 de la loi sur les droits politiques du 13 mai 2004, nous vous communiquons les listes déposées par les partis pour l'élection du Conseil communal selon le système de la représentation proportionnelle.

ELECTION DU CONSEIL COMMUNAL DE CHAMOSON DU 13 OCTOBRE 2024

LISTE No 1

PARTI INDEPENDANT DE CHAMOSON (PIC)

MONSCIANI-CARRUPT	Luc	Conseiller communal
CLERC	Fabien	Spécialiste infrastructure

LISTE No 2

PARTI LIBERAL RADICAL (PLR)

GIROUD	Stéphane	Conseiller communal - restaurateur
BLANCHUT	Reynald	Agent funéraire

LISTE No 3

UDC CHAMOSON

MARTIN	Léonard	Mécatronicien
BARMAN	Laurie	Assistante sociale

LISTE No 4

LE CENTRE CHAMOSON

CRITTIN	Claude	Président de commune
MAILLARD-KOLLER	Sandra	Vice-présidente de commune

ELECTION DU JUGE DE COMMUNE

JORIS	Patricia	Juriste à l'Etat du Valais - Vice-juge de la commune
GAIST	Jacques-Daniel	Juriste

ELECTION DU VICE-JUGE DE COMMUNE

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du vice-juge de commune, le candidat de cette liste, M. Wayan BARMAN, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

L'ADMINISTRATON COMMUNALE DE CHAMOSON

Chamoson, le 26 août 2024